

AFFAIRE N° 28/3°) .- Ratification d'une adjudication pour réparation des rues.

Le MAIRE demande au Conseil Municipal de ratifier l'adjudication du 10 Janvier 1966 approuvée le 31 Janvier 1966 avec la Société Eurbonnaise des Travaux Publics et de Construction pour la modernisation de la rue Maréchal Leclerc, entre les rues Charles Gounod et Butor.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 901, art. 230-301 du Budget de 1966.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé,  
le 23 Avril 66,  
M. Denis, absent, en  
mission, le Secrétaire  
Général  
Signé: J. Clochard.